

Compte rendu du CSAL du 07/10

1) Lecture des liminaires de Solidaires, CGT, FO

Refus de la Direction d'apporter une réponse aux liminaires.

La CGT a insisté sur le fait d'apporter une réponse aux déclarations liminaires.

D'un coup, le Directeur a perdu son sang-froid et a lancé à de multiples reprises aux OS qu'« elles chiaient sur la convention des cadres B et agents C... qu'elles chiaient sur le travail de M Toesca et Mme Djian » et a poursuivi en se plaignant qu'il travaillait tous les jours jusqu'à 21h et qu'il en prenait plein la gueule.

S'en est suivi un débat houleux, puis une suspension de séance d'une quinzaine de minutes.

2) Vote sur le Compte Rendu du CSAL du 06 Mai 2025

FO pour, Solidaires et CGT abstention.

3) Organigramme de la DDFIP

4 pôles avec le dégèl du poste d'AFIPA. Plus un poste pour la politique de l'État pour le compte des préfets.

Les OS soulignent que la Direction s'est bien étoffée et aimeraient que les autres services soient aussi bien dotés.

4) TBVS (tableau de bord de veille social)

Demande que les jours de congé perdus apparaissent à l'avenir dans le tableau de veille social.

Page 1 questions sur les inspecteurs stagiaires seront titularisés sur le PCE.

Question sur la priorité des cadres A en cas de restructuration. Pas de priorité pour restructuration des A.

Disparition du PCE : le DDFIP se retranche sur le fait de mettre l'expertise dans les SIE (RCTVA).

Fiches de signalement

La CGT a de nouveau demandé d'intégrer les fiches collectives du début d'année 2025 concernant le SIP SV, le SIP NV et le CCPRO dans signalfip. De plus, la CGT regrette qu'il n'y ait pas de mesure appliquée en face de ces fiches.

indicateur 1 : le taux de couverture des emplois est en baisse.

0 contractuel en 2020 environ 40 contractuels actuellement.

Selon le DDFIP le 84 est ouvert à tous les A,B et C et les contractuels seraient recrutés après.

Cependant, même si le Département est ouvert, la pratique montre qu'il est difficile de revenir dans le Département. De plus, les contractuels bloquent les postes pendant 3 ans au minimum.

Volonté de mise en place d'un CDI pour 1 agente des services informatiques.

Indicateur 2 : congés maladie de courtes durée inférieurs à 5j en baisse

correspond à 36 ETP

Cet indicateur sert souvent d'alerte comme précédent à du COM

indicateur 3 : le nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en CET augmente

indicateurs 4 et 5 : écrêtement horaire variable

selon le DDFIP les rares cas de gros écrêtements sont suivis et les agents concernés seraient conscients et volontaires

indicateur 6 : le taux de télétravailleurs augmente

évocation des cas des contrats de télétravail ouverts de 5 à 10 heures sous « contraintes » pour envoyer de force les agents en TT lorsque le service ne peut les accueillir (coupure internet, coupure d'eau...)

indicateur 7 : le taux de rotation des agents diminue

Ce taux de rotation est en baisse avec le CCPRO. Les nouveaux arrivants sont pour la plupart bloqués 3 ans.

indicateurs 8, 9, 10 et 11

RAS

Retour sur le SPFE, problème du nombre d'agents. Le DDFIP indique que le chef de service n'a pas redressé la barre...

Observations ou suggestions éventuelles

La DDFIP veut s'intéresser au temps partiel thérapeutique dit de « complaisance ». Point d'achoppement avec les syndicats. Qu'est ce qui permet à l'encadrement de la DGFIP d'émettre une opinion contraire sur un avis médical ?

Les actions mises en œuvre

Sur l'accompagnement des encadrants :

Il repose sur le volontariat. Des référents ambassadeurs managériaux (Toesca, Bidegaray, Djian), 4 coaches extérieurs et les MAC (missions accompagnement des cadres) sont chargés de cet accompagnement. Nous sommes sauvés !

5) Le télétravail

Lecture laborieuse du document par Mme Djian

Question sur la baisse des effectifs l'été et le refus de télétravail pendant 1 période au lieu du cas par cas.

Un seul agent au niveau National qui a vu le renouvellement de son télétravail refusé.
rappel que la note dite « fantôme » n'est pas opposable. Elle pose problème également car elle ne correspond pas à toutes les situations, à tous les services.

Il y a des formations pour les encadrants ou les agents pour aider à mieux organiser le télétravail.

La note Départementale pose toujours problème (question sur les demies-journées et les journées avant et après les congés.

Discussions sur la productivité du SPFE : parce qu'il y aurait du télétravail, il y aurait une baisse de productivité. Le DDFIP rappelle que la problématique concerne les dossiers papiers => d'où la nécessité d'être présent mais pas directement de la productivité.

6) L'observatoire interne

La CGT rappelle que sur les 51 % des personnes qui répondent à cet observatoire, 30 % sont des encadrants => ce qui biaise tous les résultats.

La question se pose sur l'intérêt de l'observatoire interne. En effet, qu'est-ce que nos réflexions ont changé dans nos vies et en particulier concernant nos rémunérations ?

Réponses du DDFIP (comme pour lors de la convention des cadres B et agents C). L'augmentation des effectifs, la baisse de la charge de travail et l'augmentation des rémunérations sont les premiers thèmes revendiqués par les agents. Mais le Directeur insiste sur le fait qu'il ne peut rien sur ces sujets. Il ne reste que ce qu'il peut faire, accompagner les difficultés.

Pour la CGT, nous ne souhaitons pas mettre en avant cet outil car les réponses apportées ne font qu'accompagner le délitement de la DGFIP. Nous nous refusons d'apporter notre soutien à toutes actions qui iraient contre l'intérêt des agents !

7) Questions diverses

- sur la PSC : les RH locales ont-elles pris attache auprès des personnes en Congé Longue Maladie ou en Congé Longue Durée pour effectuer leurs démarches. Quid de la prévoyance.
 - question sur les fluides et le gardien concierge (en cours)
 - question sur places de parking cité. Premier arrivé, premier servi.
 - retour du problème du SIP SV pour le contentieux avec message de l'adjointe demandant de mettre la date de traitement et pas celle de réception + traitement des défaillants : demande à nouveau de saisir les déclarations pré-remplies. Ainsi, le matin les RH affirment que notre fiche de signalement avait bien été prise en compte et le soir on apprend que le problème perdure... Qu'en est il de la responsabilité du Gestionnaire Public, qui concerne chaque agent de la fonction publique ?
 - A l'initiative de la CGT, signalement du problème d'eau potable à Cavaillon. Balayé d'un revers de main par la Direction...
 - Le DDFIP affirme qu'il n'y aura pas de double déménagement du SIE et SIP NV pour aller au CRIAM. Les agents ne passeront pas par Orange.
 - Aucune information à indiquer aux agents de l'antenne du SIE NV quant aux futures priorités pour les mutations à venir avec la restructuration des antennes. Dans l'attente des instances nationales, puis de la déclinaison locale (CSAL).
 - PCE rien n'est encore décidé (la position de la DDFIP : permettre la possibilité de faire une mutation nationale).
- Fin de la séance 16h.